

Compte Rendu Conseil d'école extraordinaire du 06.05.2020 en visioconférence.

Présents : Aurélie Sogno (directrice accueil éducation), Evelyne Battistella (Adjointe enfance), Diane Chappot (future adjointe scolarité enfance), Joel Buessler (responsable animation éducation), Lisa Gromier (directrice PDF), Julie Michel (représentante cycle 2), Shana Barragan (secrétaire), Virginie Faure- Mhedhbi (représentante cycle 1), Marine Gauthier (représentante cycle 3), Mr Penz (DDEN), Sandra Masseron, Angie Nicolle, Eulalie Jacquet, Frédérique Hennebelle, représentantes parents élèves FCPE.

Ce conseil extraordinaire est organisé entre les différentes parties, mairie, corps enseignants et parents élèves aux vues du déconfinement et de la réouverture des écoles prévues au 12.05.2020 pour les classes de GS CP et CM2 pour les écoles de Saint Julien en Genevois, et au 25 mai pour les autres niveaux.

1. Organisation :

Au niveau scolaire, du 12 mai jusqu'au 20 mai inclus (accueil des **GS, CP et CM2 en demi-groupe A et B à mi-temps**).

Les horaires d'accueil resteront inchangés 8h15/11h30 et 13h30/15h30. Plusieurs entrées et sorties sont prévues à différents lieux, suivre les marquages au sol.

Merci de respecter les horaires, aucun retard ne sera accepté car il entraînera un croisement entre les élèves.

Lors des entrées et sorties, la distanciation physique devra être respectée devant et dans l'école, évitez au possible de venir à plusieurs récupérer votre enfant.

A leurs entrées dans l'école, les enfants seront invités à se laver les mains à tour de rôle dans la classe ou aux toilettes.

Ils seront accueillis par les enseignantes en élémentaire et par les enseignantes.

Semaine 1 : **Groupe A** : Mardi

Groupe B : Mercredi matin-Jeudi vendredi

Semaine 2 : **Groupe A** : Lundi Mardi

Groupe B : Mercredi matin

Les autres jours de la semaine : les enfants **ne seront accueillis ni à l'école ni sur Cervonnex.**

Exception faite pour les accueils à Cervonnex pour les professions prioritaires.

A partir du 25 mai, l'accueil des enfants **PS, MS, CE1, CE2 et CM1** aussi à **mi-temps** par ½ groupes : lundi mardi pour les uns, jeudi et vendredi pour les autres, et le mercredi en alternance pour chaque groupe une semaine sur deux. Les autres jours de la semaine les enfants **ne seront accueillis ni à l'école ni sur Cervonnex.**

Les horaires d'école seront échelonnés, par niveaux et sur 15 min.

Pour le PS et MS : **10 élèves maximum** par classe seront accueillis.

Pour les GS au CM2 : **15 élèves maximum** par classe seront accueillis.

2. Consignes :

Parents d'élèves s'engagent à :

- prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) et/ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels procéderont de la même manière.
- ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève.
- respecter les horaires d'entrée et de sortie des enfants pour éviter les contacts.
- ce que leur enfant soit assidu au moins jusqu'à fin mai, s'ils décident de remettre leur enfant à l'école. (Cet engagement se fera aussi après le retour du 25 mai. Nous vous demanderons à nouveau un engagement pour le 2 juin jusqu'au 04.07)

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel pour participer à la lutte contre la propagation du virus lors du retour de leurs enfants dans les établissements scolaires.

3. Récréations :

Un planning sera mis en place.

Chaque groupe d'enfants aura un créneau de 15 minutes et un espace de cour défini suivant un marquage au sol mis en place le lundi 11 mai. Des jeux respectant les règles sanitaires seront proposés aux enfants.

4. Hygiène et sécurité :

Les gestes barrières seront rappelés aux enfants. Merci d'en discuter avec eux.

- Distanciation physique : respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne dans tous les contextes et tous les espaces (arrivées et abords de l'école, récréations, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires...).
- Tousser ou éternuer dans le coude.
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter à la poubelle.

- Lavage de main : se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes avec un séchage soigneux avec serviettes en papier. A l'arrivée, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après chaque repas, avant et après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, autant que de besoin après avoir

manipulé des objets possiblement contaminés. Nous vous conseillons de le faire également le soir en rentrant chez vous.

Lien pour les jeunes enfants et l'apprentissage d'un bon lavage de main :

<https://youtu.be/YGFlnacOOqA>

- Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons sont interdits.

- Port du masque :

- Les enseignants porteront des masques.

- Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes à la charge du parent.

- Pour les élèves en école maternelle le port du masque est à proscrire.

Les classes seront aérées avant, après l'arrivée des élèves ainsi que pendant les récréations, la pause méridienne et en fin de journée pendant au moins 10 minutes.

- Au mieux les portes des classes et des couloirs resteront ouvertes.

- **Aménagement des classes**

Les salles de classe seront aménagées de façon à respecter la distanciation sociale. Les salles de classe auront été préparées pour l'accueil (retrait de tout ce qui ne peut pas être désinfecté...) et mise en place d'une chaise en plus par élève pour y déposer ses affaires (cartable, repas du midi). Les enfants ne pourront pas utiliser leur porte-manteau, leurs vêtements seront accrochés à leur chaise.

Les déplacements au sein de la classe ne seront plus tolérés.

Il n'y aura aucun prêt de matériel collectif ou entre les enfants. Merci de vérifier que votre enfant ait bien tout son matériel.

En maternelle, des trousse, des boîtes, barquettes individuelles seront prévues pour les enfants (stylos ciseaux, feutres)...

Concernant la sieste pour les PS, un deuxième lieu de sieste est prévu dans la salle de motricité afin de respecter la distance physique des enfants, vous aurez la possibilité de ne pas remettre votre enfant à la sieste l'après-midi pour les PS et ne seront gardés ceux dont les parents ne peuvent pas faire autrement. Les lits superposés seront utilisés en quinconce. Cependant il y aura une désinfection complète des lits après chaque ½ groupe (le mercredi) donc nous demandons aux parents de récupérer le sac de couchage et coussin doudou chaque mardi et vendredi pour un nettoyage à 60°C.

L'ATSEM suivra un groupe d'enfants de l'école et les autres jours elle sera présente à Cervonnex pour renforcer l'équipe. Elle pourra être dans la possibilité de prendre un petit groupe d'enfants selon la nouvelle charte.

En ce qui concerne le ménage, le nettoyage complet et la désinfection seront faits la semaine du 4 mai de tous les sites par le prestataire habituel de la commune, puis il y aura un nettoyage quotidien y compris le mercredi, avec désinfection quotidienne sur la pause méridienne par des agents de restauration (table, chaise, points de contact, sanitaires). En cas de problème sur le ménage, un ménage d'urgence sera effectué par un gardien (agent communal).

Les produits utilisés sont aux normes sanitaires. Le matériel est déjà à disposition dans les écoles avec des flacons de gel hydro alcoolique, masques à disposition du personnel

municipal et des enseignants, masques pour les enfants qui présenteraient des symptômes dans la journée, essuie main à usage unique.

Des kits de désinfections seront à disposition des enseignants dans chaque classe.

5. Créations des groupes :

A partir du 12 mai, seulement les GS, CP, CM2 seront accueillis par groupe. Les parents seront informés en fin de semaine. L'équipe a essayé de faire au mieux pour la constitution des groupes, des changements de groupe ne seront pas possibles.

Le travail se fera à distance pour les élèves de PS, MS, CE1, CE2 et CM1 ainsi que pour les élèves de GS, CP et CM2 les jours où ils ne seront pas accueillis à l'école, en sachant que l'enseignant qui donnera le travail ne sera pas forcément celui de votre enfant.

A partir du 12 mai, certains enseignants seront en présentiel à l'école et pour l'instant sur les PDF nous n'avons pas d'enseignant remplaçant, ce qui peut laisser penser qu'il sera compliqué pour l'enseignant de fournir un enseignement présentiel et distanciel. Le travail sera donc moins détaillé et les enseignantes moins disponibles pour répondre rapidement aux mails.

Pour l'instant, l'équipe enseignante rencontre un problème concernant le travail à distance des CM2 qui ne reviennent pas à l'école. En effet, à l'heure actuelle, aucun enseignant n'a été mis sur le poste.

A partir du 25 mai, il se peut que votre enfant soit accueilli à l'école par les enseignantes mais pas son enseignante habituelle.

6. Registre d'appel :

Chaque jour un registre d'appel sera tenu. Si un enfant est testé positif, nous serons en mesure de prévenir toutes les personnes qui ont été en contact.

Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Cas suspect

- Si un enfant présente un ou des symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre ou fièvre), il sera mis à l'écart du groupe dans la salle prévue à cet effet. Les parents seront prévenus et devront venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais. Les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge. Cet enfant ne pourra revenir à l'école qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

- Si un adulte présente un des symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre ou fièvre), il sera isolé avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Il se rapprochera de son médecin traitant.

7. Pause méridienne :

Du 12 au 20 mai : Un repas froid, stocké individuellement et à température ambiante, sera fourni par les parents (pas de réchauffage possible), repas pris en extérieur si le temps le permet, sinon en classe.

Désinfection des tables entre le temps scolaire et le repas par les agents de la restauration.

Tarifification : ??????

A partir du 25 mai : *Organisation en attente de l'évolution de la situation et des consignes nationales.*

Plusieurs possibilités envisagées : repas froid fourni par 1001 repas et prise sur le site de l'école, mais si le quota enfants est important il faudra revoir la proposition, il n'y aura pas de restaurant scolaire à Cervonnex, tous les bus sont stoppés, les maternelles iront sur le Puy St Martin (à mon avis pas réalisable pour des PS MS 2.48km 37 min pour un 13km/h), ou repas froid fourni par les parents dans l'école ???, les élémentaires mangeront aux Burgondes.

8. Temps périscolaire :

Les accueils du périscolaire se feront de manière échelonnés de 7h30 à 18h15, les activités proposées aux enfants seront sans contact avec le même animateur.

Pour l'accueil échelonné à partir de 7h30, pour la maternelle, les enfants seront accueillis par un animateur et un animateur emmènera l'enfant directement dans sa salle de classe. (2 animateurs par école et 1 ATSEM par groupe d'enfants sur le principe 1 animateur est à l'accueil, 1 animateur navette qui accompagne votre enfant directement dans sa classe et l'ATSEM surveille l'enfant dans la classe)

Pour les élémentaires, ils seront également accueillis et emmenés en classe. (3 animateurs par école sur le principe 1 animateur est à l'accueil, 1 animateur navette qui accompagne l'enfant dans sa classe, 1 animateur qui surveille dans le couloir mais problématique car les CP sont dans les algecos et les CM2 en classe ???).

Taux encadrement 1/5 en maternelle et 1/7 en élémentaire (choix de la mairie) sous réserve d'être légèrement augmenté selon les équipes disponibles et après le 25 mai.

Les animations se feront en classe ou en extérieur. Plus de TAP.

Vous pourrez récupérer votre enfant dès que vous le souhaitez.

Tarifification suivant le règlement intérieur. Pas de modifications.

L'accueil du mercredi se fera pour l'instant dans l'école, après le 20 mai organisation non définitive.

9. Accueil à Cervonnex

C'est l'accueil des enfants des personnels prioritaires tous niveaux confondus, tous les jours de 7h30 à 18h15, et accueil des enfants des personnels prioritaires les jours où ils n'ont pas cours.

Le taux encadrement sera aussi de 1/5 pour les maternelles et 1/7 pour les élémentaires sous réserve des les augmenter après le 25 mai selon les équipes disponibles.

Mise en œuvre du protocole sanitaire de l'Education nationale et Kits d'activité par enfant.

Suivi des devoirs.

Repas fourni sur place par 1001 repas dès le 11 mai, repas servi à table

Tarif journalier + tarif de la pause méridienne avec repas.

10. Décrochage scolaire

La Commune travaille avec **la médiatrice sociale, les encadrants et les animateurs** pour la prise en charge des enfants en situation de décrochage scolaire.

11. INFOS

Pour les parents, il est important de refaire les réservations pour vos enfants pour les 15 jours à venir sur le site de la mairie.

Faire preuve de civisme et de bon sens lorsqu'un doute et des symptômes apparaissent afin d'éviter une sur contamination.

Des flyers seront distribués par la mairie.

***Liste des personnes prioritaires pour l'Education Nationale.**

- **tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés** : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- **tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- **les professionnels de santé et médico-sociaux de ville** : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- **les personnels chargés de la gestion de l'épidémie**
- **Enfants d'enseignants, ATSEM, AESH.**

*** Liste des personnels prioritaires pour la commune :**

- Les personnels travaillant en établissements de santé publics ou privés
- Les personnels travaillant dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées ou handicapées
- Les agents municipaux et de la Préfecture.
- Les personnels prioritaires selon le référentiel Education Nationale

- Les ATSEM et Animateurs périscolaires employés par la Ville quel que soit leur lieu de domiciliation
- Le personnel des crèches de la Communauté de communes du Genevois quel que soit leur lieu de domiciliation
- Les personnels de santé et médico-sociaux de ville : pharmaciens; médecins, biologistes, auxiliaires de vie...
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie: Préfecture, ARS
- Les policiers municipaux, nationaux et gendarmes
- Les sapeurs-pompiers professionnels
- Les chauffeurs du transport public urbain
- Les agents d'astreinte du service public
- Les professionnels des services aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée. Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues :
Habitants la ville